

L'artisan faillit recevoir une punition comme soupçonné de sortilège. Sa recette fut brûlée publiquement. Douze ans après, un procès fut entamé; mais une transaction mit fin à ces débats. Le Consulat paya cent livres, et le tailleur Besson se désista de son action. Voir la *Revue du Lyonnais*, tome 1, page 15, et tome v, pages 7 et 8.

1709. — Le thermomètre marqua 15 degrés au-dessous de zéro; le Rhône était rempli de glaces qui s'y étaient accumulées à une hauteur de douze pieds. Pour comble de maux, la disette succéda à la rigueur de cet hiver.

1767. — Le 6 janvier de cette année, le Rhône gela entièrement en face de la rue Puits-Gaillot, et l'on n'avait pas de souvenir à Lyon de l'avoir vu ainsi. Le peuple, par la singularité de l'événement, s'y précipita pour traverser aux Brotteaux. Grâce aux soins de M. de Verpillière, alors commandant de la ville, le passage fut interdit, et une heure après cette sage mesure, le dégel arriva. Tous les bateaux attachés au pont furent entraînés et fracassés. Voir, pour plus de détails, la *Revue du Lyonnais*, article *Inondations*, tome v, p. 11 et 12.

1789. — Dès le commencement de novembre 1788, le vent du nord commença à prévaloir et à refroidir l'atmosphère. Les deux premiers mois d'automne avaient été très-secs, et toutes les rivières étaient extrêmement basses. Le vent du nord contribua encore à entretenir et même à augmenter leur abaissement, au point que, le 1^{er} décembre, le niveau de la Saône était de trois pouces plus bas qu'en 1784, année qui avait été regardée comme une des plus mémorables de tout le siècle par la sécheresse. Le froid prit une intensité toujours croissante pendant tout le mois de novembre, et le 25, les bords de la Saône étaient gelés. Le thermomètre marqua 12 degrés. La congélation de nos deux rivières fut bientôt complète. Ce fut le 14 janvier qu'eut lieu la débâcle des glaces du Rhône, et le 17, celle de la Saône. Le pont de Serin fut emporté. De graves désordres eurent lieu sur le Rhône. Les habitants de la ville de Lyon n'eurent qu'à se louer de la sollicitude vraiment paternelle des officiers municipaux et surtout de l'inépuisable et utile activité de leur lieutenant-général de police, M. Rey. Ce fut à leurs efforts que la cité dut son approvisionnement en combustibles et en charbons dont elle était menacée de manquer. Voir la *Revue du Lyonnais*, tome v, pages 12 et 15.

1810. — Au mois de janvier de cette année, le thermomètre descendit à Lyon à 15 degrés au dessous de zéro. On put traverser la Saône sur la glace pendant plusieurs jours.

1820. — Les départements méridionaux de France ont éprouvé un froid de 12 degrés. Le Rhône et le Gard ont été pris pendant plusieurs jours. Une inondation désastreuse de la Saône fut occasionnée par la débâcle des glaces.

1830. — Le thermomètre est descendu à 13 degrés au-dessous de zéro.

1838. — Le froid, cette année, a fait rigoureusement sentir sa tardive venue. Dans la matinée du 11 janvier, le thermomètre est descendu à 14 degrés Réaumur au-dessous de zéro, et le 15, sur les sept heures du matin, à 16 degrés. Dans la nuit du 19 au 20, on a eu 15 degrés, et dans la matinée du 20, le thermomètre marquait encore 14 degrés. Le Rhône et la Saône ont été gelés. A Genève, on a éprouvé dans la nuit du 10 au 11 un froid de 20 degrés Réaumur.